



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 9 octobre 2023

Présidence : Mme Daniela Nagy

Objet : PRÉAVIS 07/2023 - DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉFECTION DU PONT ET DE L'ESTACADE DES LUGES, ASSAINISSEMENT DE LA CHAUSSÉE ET CONSOLIDATION DU GLISSEMENT - RC 763 SORTIE D'EPESSES

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis 07/2023 de la Municipalité du 22 mai 2023 ;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

à l'unanimité



1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser les travaux de réfection du pont et de l'estacade des Luges et de l'assainissement de la chaussée à Epesses ;
2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 3'000'000.- TTC ;
3. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
4. **d'amortir** l'investissement de CHF 3'000'000.- TTC lié aux travaux de réfection du pont et de l'estacade des Luges et de l'assainissement de la chaussée par la subvention cantonale estimée à CHF 800'000.- et le solde de CHF 2'200'000.- par un montant de CHF 74'000.- sur une durée de 30 ans, compte 430, la première fois au budget 2025.

Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2023.

La Présidente

La Secrétaire

Daniela Nagy

Catherine Fonjallaz